

L'Université o o o de Lille

PUBLICATION

*de la Société d'Extension Universitaire
et de Patronage des Étudiants étrangers*

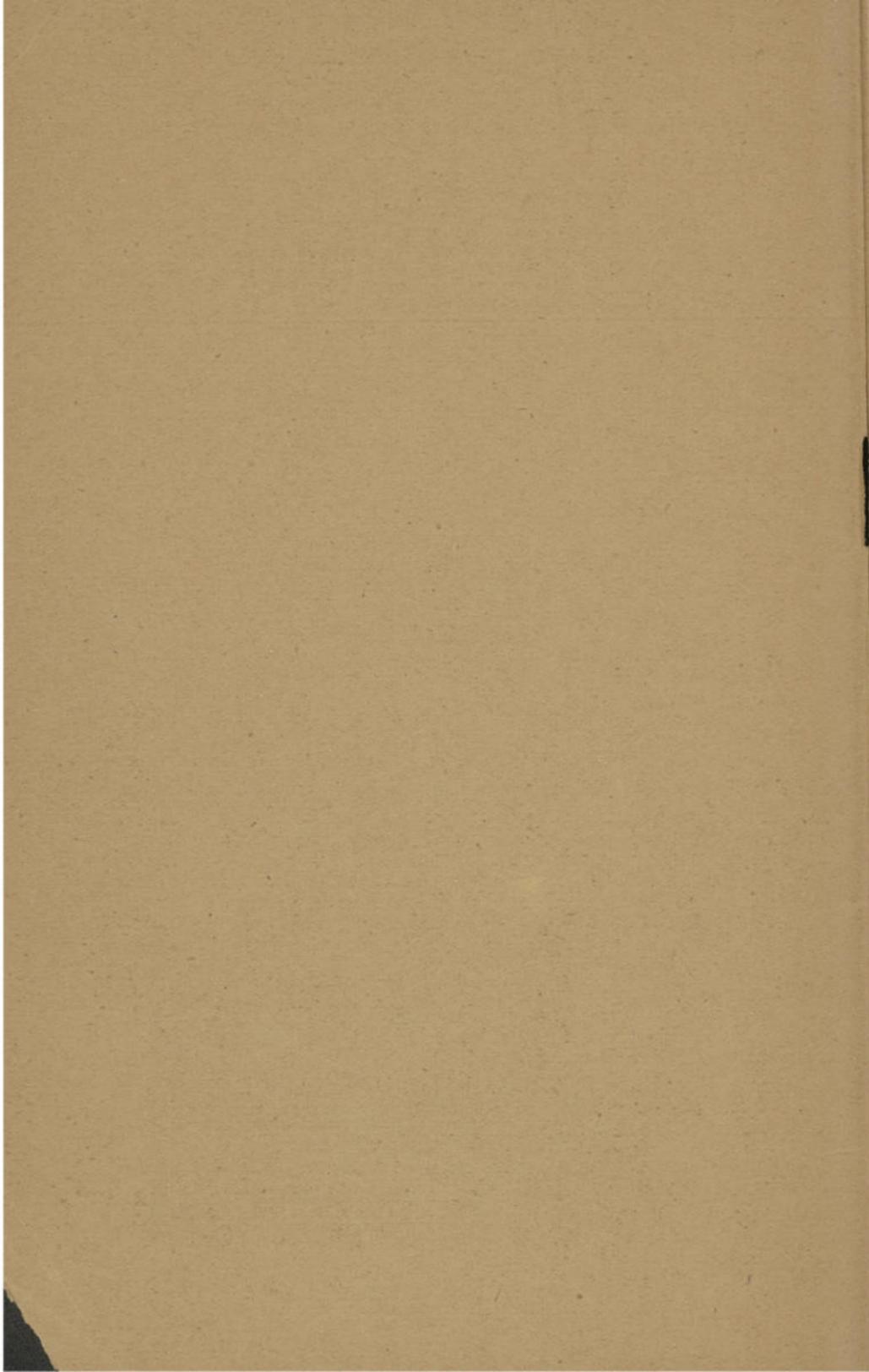


Demander cette brochure
à l'Office des *Étudiants étrangers*,
25, rue Gauthier de Châtillon, Lille.

LILLE

G. JANNY, ÉDITEUR

59, rue Nicolas-Leblanc.



Specialité d'INSTRUMENTS de MATHÉMATIQUES et de DESSIN

G. JANNY, Editeur, rue Nicolas-Leblanc, 59, Lille

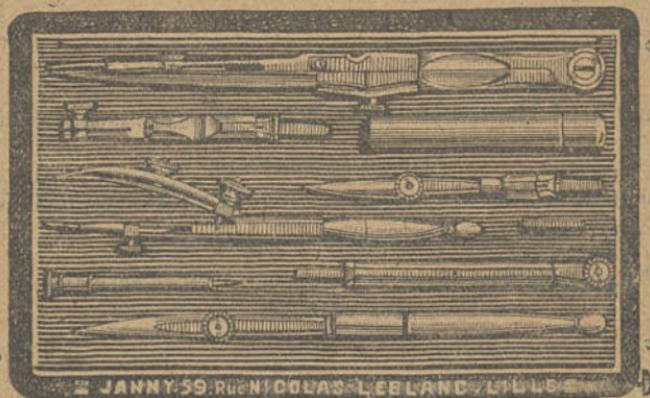
PLANCHES A RÉGLETTES

Qualité extra, système le plus pratique pour tendre le papier sans colle ni punaises, adopté à l'Institut Industriel du Nord de la France, au Lycée de Lille et dans toutes les grandes Ecoles techniques de la région. Demi grand aigle (73 × 51) : 13 francs. Quart grand aigle (59 × 33) : 7 francs. Se fait en toutes dimensions sur commande. Conditions spéciales par quantités.



POCHETTE DE COMPAS

Pochette des Ecoles techniques recouverte en maroquin, compas en maillechort, représentée dans la figure ci-dessous, composée de : un compas changeant de 13 c/m. avec tire-ligne, porte-crayon, allonge, un balustre avec manche os, un tire-ligne manche os, un étui os, une règle divisée os.



G. JANNY, Éditeur, 59, Rue Nicolas-Leblanc, Lille

COURS DE MATHÉMATIQUES GÉNÉRALES

professé par M. J. CLAIRIN, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille et à l'Institut Industriel du Nord de la France

TOME I (format 27 × 33). — Algèbre, Géométrie analytique, Calcul différentiel : Prix 12 fr. — Ce cours est la reproduction des leçons professées à la Faculté des Sciences de Lille, pendant l'année scolaire 1909-1910.

TOME II (format 27 × 33). — Calcul intégral, Applications géométriques : Prix 10 fr. — Tomes I et II réunis : Prix 20 fr.

RÈGLES A CALCUL (Marque Tavernier-Gravet)

adoptées par les Professeurs et les Élèves des Grandes Écoles des Lycées et des Écoles techniques

N° 1. Règle ordinaire à biseau buis, la pièce	7 fr.
N° 2. Règle Mannheim, à biseau buis et à curseur	10 fr.
Plaquée celluloïd	12 fr.
N° 3. Règle Béghin, division centésimale ou sexagésimale, buis, plaquée celluloïd, curseur à glace	14 fr.

Curseur nickelé à palette ou à glace 3 fr.

INSTRUCTIONS

Pour la Règle Mannheim par M. Leclair	0.80
» » Béghin par M. Béghin	2.50
Étui en drap pour la règle	0.50
» en daim	1.50

En vente à la **Librairie JANNY**, 59, rue Nicolas-Leblanc, Lille

DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL

Fournisseur des Lycées et Collèges, Écoles techniques

Qui accorde sur ces prix une remise de :

10 % par unité — 15 % par douzaine — 20 % au-dessus de deux douzaines

Pour recevoir franco en France une règle, ajouter 0,35 c.

L'Université de Lille

PUBLICATION

*de la Société d'Extension Universitaire
et de Patronage des Étudiants étrangers*



Demander cette brochure
à l'*Office des Étudiants étrangers*,
25, rue Gauthier de Châtillon, Lille.

LILLE

G. JANNY, ÉDITEUR

59, rue Nicolas-Leblanc.

LILLE

SON ASPECT. — SON IMPORTANCE ÉCONOMIQUE.
— SES RESSOURCES ARTISTIQUES ET INTEL-
LECTUELLES. † † † † † † † † † † †



Cliché Mairesse.

Grande Place et la Bourse.

Ancienne capitale de la Flandre française, Lille est aujourd'hui par le chiffre de sa population (220,000 habitants), par son commerce et son industrie (filatures de lin, manufactures de toiles, de tissus de laine, ateliers de constructions mécaniques, brasseries, imprimeries, etc.), par la réunion des services administratifs (Préfecture, Siège du 1^{er} Corps d'armée, Académie et Université, etc.), l'une des plus grandes villes de France ; voisine de Roubaix et de Tourcoing, reliée à ces deux cités industrielles par le Nouveau Boulevard que dessert une ligne de tramways électriques, Lille est le centre d'activité de la riche région du Nord.

De grandes rues très animées, aux constructions neuves et élégantes, de larges boulevards plantés d'arbres, de nombreux jardins publics donnent à Lille l'aspect d'une cité toute moderne ; cependant la vieille ville apparaît encore dans les quartiers traversés par les bras de la Deûle, aux rues étroites et pittoresques, avec des maisons datant de la Renaissance ou du XVII^e siècle. Parmi les monuments les plus remarquables du passé, il faut citer la *Place d'Armes* ou *Grande Place*, avec la *Bourse*, spécimen original de l'architecture flamande du XVII^e siècle, les restes intéressants de l'ancien palais *Rihour* (XV^e siècle) ; l'église *Saint-Maurice* (même siècle) ; des portes de l'enceinte fortifiée, dont la magnifique porte de *Paris*, élevée en l'honneur de Louis XIV ; la *Citadelle*, chef-d'œuvre de Vauban, etc.

La ville ne cesse de s'embellir : aux somptueux édifices modernes tels que le *Palais des Beaux-arts*, la *Préfecture*, s'ajoutent maintenant la *Nouvelle Bourse* et le *Nouveau Théâtre*, œuvres de l'éminent architecte Louis Cordonnier.

Il est curieux d'observer à certaines fêtes de l'année la vie populaire qui a conservé les réjouissances exubérantes, les kermesses de la Flandre d'autrefois : par exemple aux *Jours gras*, à la *Saint-Éloi*, et pendant la *Braderie*, marché libre en septembre.

Les sports ont de fervents amateurs : l'Hippodrome, le Vélodrome, les Régates attirent la foule.

La Société lilloise aime beaucoup la musique : de nombreuses sociétés de chant, de musique instrumentale lui donnent satisfaction, entre autres la *Société des Concerts populaires*, dont l'orchestre est excellent et qui s'assure le concours des artistes les meilleurs de Paris. Lille possède un *Grand Théâtre*, avec une troupe régulière pour l'opéra, le drame, la comédie ; une salle élégante : le *Kursaal*, où se donnent aussi des représentations d'art dramatique, où se font entendre parfois des troupes parisiennes.

Des Sociétés savantes, telles que : la *Société des Sciences et des Arts*, la *Société industrielle*, la *Société géologique*, la *Société de Géographie* qui chaque semaine donne plusieurs conférences avec projections, et qui organise des excursions dans la région, etc... ; des Musées d'une richesse incomparable, des Bibliothèques et des Archives offrent, en dehors des grands établissements d'Enseignement dont nous parlerons plus loin, des ressources intellectuelles et artistiques, dont il serait difficile de trouver l'équivalent dans une autre ville de province.



Musées.

Le Palais des Beaux-Arts, place de la République, comprend le musée de peinture : le plus riche de France après ceux de Paris (importantes collections de Primitifs — des maîtres flamands — des dessins originaux des maîtres italiens — célèbre tête de cire, attribuée à Raphaël — sculpture — céramique, ethnologie, numismatique, etc.) ; — le musée des estampes,



Palais des Beaux-Arts.

Le Musée industriel et technique (dans la Halle aux sucres, quai de la Basse-Deûle) : belle galerie de modèles de machines, de plans en relief ; collection de produits de fabrication, etc.

Le Musée commercial (2, rue du Lombard), avec une salle de lecture et une bibliothèque.

Les Musées Houilliers — de Géologie et de Minéralogie — le Musée régional de Zoologie appliquée et de la Faune du département du Nord : ces musées qui seront décrits plus loin, sont installés dans l'**Institut des Sciences naturelles** (19, rue de Bruxelles).

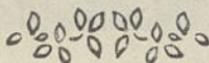
Archives et Bibliothèques.

Les Archives départementales du Nord, dans l'Hôtel des Archives, 1, rue du Pont-Neuf, comprennent : 1^o les documents provenant des anciennes juridictions et des établissements religieux qui existaient avant 1790 dans la région ; 2^o les papiers administratifs du département du Nord, de 1790 jusqu'à nos jours.

Les Archives municipales, à l'Hôtel de Ville : précieuses pour l'histoire de Lille.

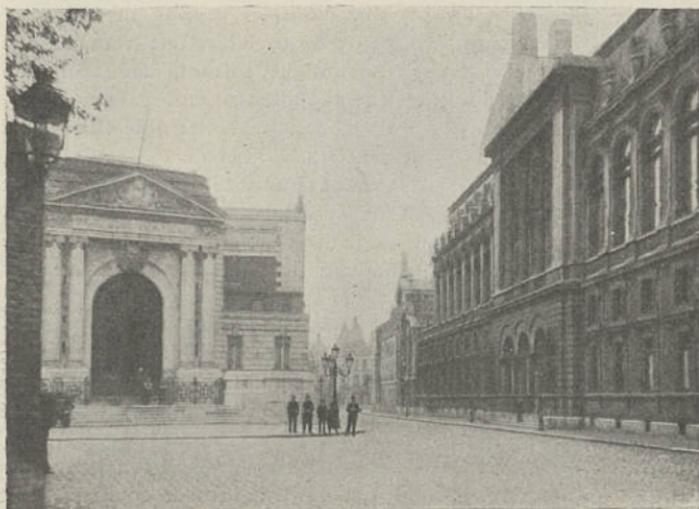
La Bibliothèque municipale, à l'Hôtel de Ville, contient plus de 100.000 volumes, parmi lesquels le fonds des Godefroy, historiographes de France, — de précieux incunables, — plus de 900 manuscrits, dont beaucoup ont une valeur historique ou artistique.

La Bibliothèque universitaire, place de l'Université (voir ci-dessous).



L'UNIVERSITE DE LILLE

HISTORIQUE. — SITUATION. — SERVICES GÉNÉRAUX.
— ŒUVRES UNIVERSITAIRES. — OFFICE DES ÉTU-
DIANTS ÉTRANGERS. — COURS SPÉCIAUX POUR
LES ÉTRANGERS. — TITRES ET GRADES QUI LEUR
SONT ACCESSIBLES. † † † † † † † † †



Bibliothèque ; Facultés de Droit et des Lettres (place de l'Université).

Les origines historiques de l'Université de Lille remonteraient au xvi^e siècle, s'il fallait voir dans l'ancienne Université de Douai, fondée en 1562 pour enrayer les progrès de l'hérésie dans les Pays-Bas, l'aïeule authentique d'une Université largement ouverte à l'esprit moderne.

Ce que Lille doit à Douai, c'est la Faculté de Droit et celle des Lettres, telles qu'elles furent instituées après la Révolution ; en 1887,

ces deux Facultés furent transférées à Lille où étaient déjà établies une Faculté des Sciences et une Faculté de Médecine; à ce corps de Facultés fut enfin donné, par la loi du 10 juillet 1896, le nom qui en consacrait l'unité, celui d'Université.

Grâce aux généreux sacrifices consentis par la ville de Lille, les services de chaque Faculté ont reçu leur installation définitive dans des locaux appropriés à leurs besoins et, en particulier, pour l'enseignement des sciences physiques, chimiques et naturelles, ce sont de magnifiques palais qu'on a édifiés. Tous ces bâtiments se trouvent groupés dans le même quartier de la ville : place Philippe Lebon, rues Gauthier de Châtillon, Jean-Bart, Brûle-Maison et Jeanne d'Arc ; au centre de ce quartier universitaire s'élève la Bibliothèque.

Placée dans l'une des premières villes de France, chef-lieu du département le plus important par sa population, son commerce et son industrie, à la frontière de la Belgique et à proximité de l'Angleterre, l'Université de Lille a cherché tout d'abord à s'adapter par ses enseignements, par ses laboratoires de recherches, par ses instituts de sciences appliquées, aux multiples besoins de l'industrie régionale : tout en étant un centre de haute culture intellectuelle, elle est aussi devenue, par son activité pratique, suivant l'expression d'un de ses maîtres, « une grande usine au milieu de tant d'autres ».

Pour la soutenir dans ce fécond labeur, la Municipalité lilloise, les Conseils généraux des départements du Nord et du Pas-de-Calais, la Chambre des Houillères, l'Association française pour l'avancement des Sciences, la Société des Amis de l'Université, la Société d'Extension universitaire et de Patronage des Etudiants étrangers, et, outre ces Sociétés, de généreux bienfaiteurs lui apportent d'importantes subventions.

Il est juste aussi de reconnaître la forte impulsion donnée au développement de l'Université par son éminent Recteur, M. Georges Lyon; c'est grâce à son habile direction, à son autorité persuasive, que les progrès ont été si rapides, que les œuvres les plus importantes ont été créées ou achevées.

Au 15 janvier 1911, l'Université de Lille comprenait 100 professeurs titulaires, professeurs adjoints, agrégés, maîtres de conférences et chargés de conférences pour une population de 1.801 étudiants.

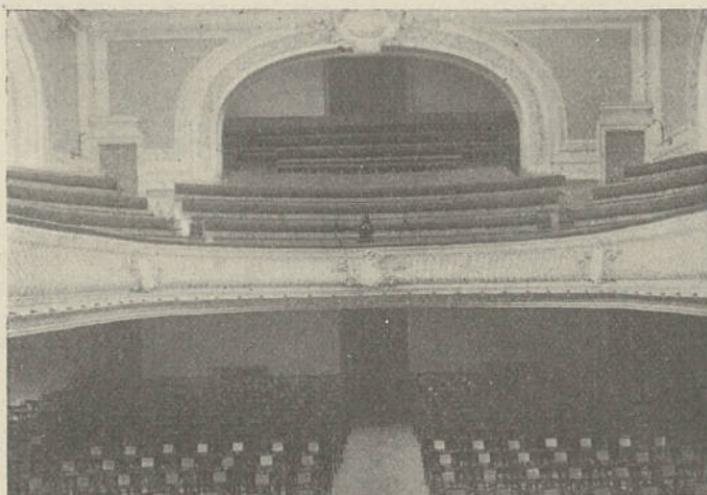
Sans vouloir rappeler ici tous les professeurs qui se sont signalés par leurs travaux ou par leurs découvertes, un seul nom suffirait à illustrer l'Université de Lille, celui de PASTEUR, qui occupa la chaire de chimie et fut Doyen de la Faculté des Sciences de 1854 à 1857.

La gloire et l'enseignement du maître sont perpétués à Lille par l'*Institut PASTEUR*, installé Boulevard Louis XIV; si l'Institut ne fait pas officiellement partie de l'Université, il s'y rattache d'abord par son savant Directeur, le Docteur Calmette, qui est en même temps professeur à la Faculté de Médecine, ensuite par l'esprit scientifique et par le dévouement aux progrès de l'humanité qui sont l'âme de cette grande maison.

Conseil de l'Université.

Il a son siège : 25, rue Gauthier de Châtillon.

Membres du Conseil : MM. Georges LYON, Recteur de l'Académie de Lille, *Président*; Th. BARROIS, CHARMEIL, Professeurs à la Faculté de Médecine; CLAIRIN, Professeur à la Faculté des Sciences; COMBEMALE, Doyen de la Faculté de Médecine; DAMIEN, Doyen de la Faculté des Sciences; DEMOGUE, Professeur à la Faculté de Droit; DEROCQUIGNY, Professeur à la Faculté des Lettres; LEFÈVRE, Doyen de la Faculté des Lettres; MALAQUIN, Professeur à la Faculté des Sciences; PILON, Doyen de la Faculté de Droit; PIQUET, Professeur à la Faculté des Lettres; SCHATZ, Professeur à la Faculté de Droit; PELTIER, *Secrétaire*.



Salle des Fêtes Universitaires ou *Aula*.

Salle des Fêtes Universitaires ou Aula

25, rue Gauthier de Châtillon.

Récemment édiflée sur un emplacement séparant les deux Facultés de Droit et des Lettres, confortablement aménagée et décorée avec élégance, la Salle des Fêtes peut contenir dans son hémicycle surmonté d'une galerie plus de 700 personnes.

Bibliothèque Universitaire.

Elle est située « Place de l'Université » en face de la Faculté de Droit et des Lettres, dans une vaste construction qui a été inaugurée en 1907 ; signalons la salle de lecture, en forme de rotonde, surmontée d'une coupole en verre : 125 lecteurs y trouvent place aisément ; ils ont à leur disposition les principaux ouvrages de références, dans des casiers placés au pourtour. Un catalogue sur fiches, alphabétique par noms d'auteurs, et méthodique par matières, est librement consulté par les travailleurs.

Outre les livres qu'elle achète, pour augmenter ses collections et pour répondre aux besoins de la science, la Bibliothèque reçoit annuellement environ deux mille volumes en dons ; elle reçoit aussi par échanges, au moyen des publications de l'Université de Lille, les périodiques des Académies et des Sociétés savantes du monde entier.

Par ces différentes sources, avec ses 350.000 volumes, dont 2.000 périodiques, la Bibliothèque de l'Université de Lille constitue un des dépôts scientifiques les plus riches de la France.

Bibliothécaire en Chef : M. VANRYCKE.

Publications patronnées par l'Université de Lille.

1° *Travaux et Mémoires de l'Université de Lille.* — Importante collection scientifique comprenant une première série de 30 ouvrages ; une nouvelle série de 13, tous dûs à des Professeurs de l'Université.

2° *La Revue Germanique.* — Elle poursuit un double but : moyen d'information, elle tient le spécialiste et le lettré au courant des manifestations de la vie intellectuelle dans les pays de langue germanique ; instrument de haute culture, elle forme une collection de bibliothèque précieuse pour les travailleurs.

La *Revue Germanique* paraît cinq fois par an ; elle est dirigée par M. le Professeur PIQUET.

(Bureaux de la Revue : 65, rue Brûle-Maison, LILLE.)

3° *La Revue du Nord.* — Elle a pour objet l'histoire des anciennes provinces des Pays-Bas, et en particulier de la Flandre et de l'Artois, du Cambrésis, de la Picardie et du Hainaut ; elle publie des études sur l'archéologie, l'histoire de l'art, l'histoire des littératures française et flamande, l'histoire politique, l'économie sociale, la géographie historique de ces pays. La *Revue* paraît tous les mois.

Directeur : M. le Professeur DE SAINT-LÉGER, 60, rue de Paris, LILLE.

Société des Amis et anciens Étudiants de l'Université de Lille.

Elle a pour but, non seulement de grouper toutes les personnes qu'intéresse le développement des hautes études dans la région du Nord, et de faire connaître par des conférences les maîtres de l'Université de Lille, mais aussi de subventionner toutes les œuvres universitaires qui peuvent avoir besoin de son concours financier.

La Société a son siège à Lille, mais elle a formé des sections dans quelques-unes des principales villes du ressort universitaire, telles que : Cambrai, Valenciennes, Dunkerque et Boulogne-sur-Mer, et elle s'efforce de développer chaque année cette utile propagande.

Président : M. DELAUNE, ancien Député, Seclin (Nord). — *Vice-Présidents* : MM. BASQUIN, Avocat, 12, rue Puébla, Lille; SAINT-QUENTIN, Avocat, Valenciennes; BERSEZ, Sénateur, Cambrai; NOIRET, Manufacturier, Rethel (Ardennes); COQUELLE, Dunkerque. — *Secrétaire général* : M. CARPENTIER, Avocat, 35, rue Jacquemars-Giélée, Lille.

Société d'Extension Universitaire et de Patronage des Étudiants étrangers.

En 1892 s'était fondée à Lille, auprès de l'Université, une Société de Patronage pour rendre la vie plus facile et plus agréable aux étudiants étrangers qui fréquentent les diverses Facultés, l'Institut industriel du Nord de la France et l'École supérieure de Commerce de Lille.

En 1905, le développement de l'Université amena la transformation de la Société existante en Société d'Extension universitaire et de Patronage des Étudiants étrangers. Elle se préoccupe toujours de fournir aux étudiants étrangers, sur les cours de l'Université, sur la vie matérielle à Lille, tous les renseignements nécessaires ; mais, en outre, elle s'applique à faire connaître au dehors les enseignements de l'Université, notamment par des cours et des conférences.

La Société a organisé à Boulogne-sur-Mer, de concert avec l'Alliance Française, des cours de vacances, et à Lille, au siège de l'Université, des cours permanents de français destinés aux étudiants étrangers. (Voir ci-après les programmes de ces cours.)

Présidents d'honneur : M. TRÉPONT, Préfet du Nord; Georges LYON, Recteur de l'Académie de Lille. — *Président* : M. LEDIEU-DUPAIX, Consul des Pays-Bas et du Luxembourg, 27, rue Négrier. — *Vice-Présidents* : MM. CARPENTIER, Avocat; LEFÈVRE, Doyen de la Faculté des Lettres. — *Secrétaire général* : M. CLÉMENT, Professeur à la Faculté des Lettres. — *Secrétaire général adjoint* : M. DEROCQUIGNY, Professeur à la Faculté des Lettres. — *Trésorier* : M. PELTIER, Secrétaire de l'Académie et de l'Université de Lille.

La Société a son siège : 25, rue Gauthier de Châtillon.

Union des Étudiants de l'État.

Fondée en 1881, l'*Union des Étudiants de l'État* est, avant tout, un large groupement hospitalier et amical, qui a pour but essentiel d'assurer entre ses membres l'esprit de solidarité, de leur donner le moyen d'échanger leur idées dans des discussions familières et de se reposer de leurs travaux par d'honnêtes distractions. L'Union cherche aussi à entretenir des relations respectueusement cordiales entre les Professeurs de l'Université et leurs élèves.

L'Union reçoit un très grand nombre de journaux quotidiens poli-



Maison des Étudiants.

tiques de Paris, de journaux illustrés, de revues périodiques, de revues et journaux scientifiques ; sa bibliothèque est riche en œuvres de littérature contemporaine.

L'*Union des Étudiants de l'État* publie tous les mois une revue illustrée : « *Lille-Université* », dont le service est fait *gratuitement* aux membres honoraires et actifs de l'Association : cette revue insère des articles sur les questions intéressant la vie de l'Université, des nouvelles, des poésies, des chroniques, etc.

Tous les mois une fête intime réunit les membres de l'Union à la Maison ; ce sont des soirées de franche gaieté où les artistes, musiciens, chanteurs ou acteurs sont des étudiants.

Tous les ans, dans la salle du grand Théâtre, l'Union, cette fois avec le concours d'artistes de métier, parfois venus de Paris, offre une grande soirée de gala à ses membres actifs et honoraires, et elle organise aussi des fêtes de bienfaisance au profit des pauvres de Lille.

La Maison des Étudiants.

C'est à l'initiative généreuse et émouvante de M. le Recteur Georges LYON que les étudiants doivent leur magnifique installation, rue de Valmy, 49, près de la Place Philippe Lebon, à proximité des Facultés.

Le spacieux et élégant vestibule est orné du groupe de *Vers l'Avenir*, œuvre du sculpteur DEPLECHIN ; le rez-de-chaussée se compose d'une salle de café avec billards ; au premier étage, la grande salle des fêtes, son estrade et sa galerie circulaire peuvent contenir 700 personnes ; sur les pourtours s'ouvrent des salles de travail contenant des bibliothèques, spécialement aménagées pour les groupements de chacune des Facultés. — Au sous-sol, une salle d'escrime et des cabines d'hydrothérapie. — Toute la maison est éclairée à l'électricité et elle offre à ses hôtes tout le « confort moderne ».

Association des Etudiantes de l'Université de Lille.

On sait qu'une femme d'un haut esprit et d'un grand cœur, Madame CRUPPI, vient de créer l'Association des Etudiantes de l'Université de Paris ; en même temps, elle pressait les Universités provinciales de suivre son exemple. L'Université de Lille qui voyait son public féminin s'accroître considérablement depuis quelques années, a été la première à répondre à cet appel : placée sous la présidence d'honneur de Madame Georges LYON, l'Association des Etudiantes de l'Université de Lille est régulièrement constituée depuis la rentrée de novembre 1910 ; elle comprend des membres actifs et des membres honoraires.

Les concours dévoués qui se sont déjà spontanément offerts, laissent espérer que dans un temps proche l'Association féminine aura elle aussi sa demeure ; provisoirement elle a reçu l'hospitalité de la Faculté des Lettres qui a mis à sa disposition une de ses plus belles salles.

Office des Etudiants étrangers.

Il est installé dans les locaux de l'Institut pédagogique, à la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier de Châtillon ; il comprend une salle de travail et une bibliothèque ; il est ouvert tous les jours sauf le dimanche.

Créé par les soins de la *Société d'Extension universitaire et de Patronage des Etudiants étrangers*, l'Office a pour mission : 1^o de donner tous les renseignements qui lui sont demandés sur l'Université (programmes, examens, conditions et frais d'inscription) ; 2^o d'accueillir amicalement les étudiants étrangers dès leur arrivée, et de se tenir à leur disposition pendant la durée de leur séjour. — Il se charge pour eux des formalités d'immatriculation à l'Université¹, de l'inscription en vue des cours spéciaux de français, et des examens des différentes Facultés ; il leur fournit aussi, s'ils le désirent, suivant leurs goûts et leurs ressources, un logement et une pension, soit dans un bon hôtel, soit dans des familles parfaitement recommandables, où ils auront l'avantage de s'exercer à parler le français.

L'Office est dirigé par M. le professeur L. CLÉMENT, secrétaire général de la Société d'Extension universitaire, avec le concours de M. Emile LEGRAND, juge de paix suppléant, délégué cantonal (10, rue de Flandre, à Lille), et Louis POUCHAIN, avocat (à la Madeleine-lez-Lille).

Secrétaire : M. CLIPPET, conservateur du Musée pédagogique.

Pour tous renseignements, il suffit d'écrire à « *Monsieur le Secrétaire de l'Office des Etudiants étrangers, 25, rue Gauthier de Châtillon, à Lille (Nord).* »

Cours de Français pour les Étudiants étrangers *organisés par la Société d'Extension Universitaire* *avec le concours de la Société des Amis de l'Université.*

Ces Cours, réservés uniquement aux étudiants étrangers, ont lieu tous les jours pendant l'année scolaire à la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier de Châtillon, du 1^{er} novembre au 15 mars (semestre d'hiver), et du 15 mars au 30 juin (semestre d'été) ; ils comprennent dans chaque semestre :

I. — *L'étude pratique de la langue et de la littérature françaises.*

1^o *Littérature ; explications d'auteurs* : M. CLÉMENT, Professeur à la Faculté des Lettres.

2^o *Grammaire, lecture expliquée, correction de devoirs* : M. FOURNIOLS, agrégé de l'Université, Professeur au Lycée de Lille.

3^o *Exercices de conversation.*

Nota. — Les étudiants étrangers trouveront en plus à la Faculté des Lettres des Cours et des Conférences de Littérature française, Professeurs :

1. Pour l'immatriculation à l'Université, on devra se munir d'une pièce officielle, constatant la date de sa naissance ; cette pièce doit être légalisée par les autorités du pays d'origine.

MM. CLÉMENT et POTEZ; de Philologie romane, Professeur : M. LANGLOIS. D'autres Cours de la Faculté des Lettres se rapportent à l'Histoire, à la Géographie, aux Institutions, à la Pédagogie et à l'Art de la France. — En outre, des Conférences publiques sur une période de l'histoire de la civilisation sont données pendant le semestre d'hiver par des Professeurs de l'Université (le samedi soir, de 5 heures 1/2 à 6 heures 1/2).

II. — *La phonétique, théorique et pratique.*

- 1^o Cours : M. PIQUET, Professeur à la Faculté des Lettres.
2^o Exercices pratiques : M. MIS, chargé de conférences à la Faculté des Lettres.

Nota. — Ce Cours et ces Exercices pratiques se rattachent au Cours de *Phonétique expérimentale*, professé par M. PIQUET, à la Faculté des Lettres, et accessible à tous les Étudiants immatriculés.

Certificats et Diplômes.

L'Université de Lille décerne, après examen, un *Certificat d'études françaises* réservé aux étudiants étrangers. Les Cours spéciaux de français préparent à cet examen dont les sessions se placent : 1^o dans la semaine qui suit la semaine de Pâques ; 2^o du 20 au 25 juin.

Une *Attestation d'Etudes supérieures* peut être aussi décernée par la Faculté des Lettres aux étudiants qui ont suivi, au moins une année, un ou plusieurs Cours de cette Faculté, et remis un travail écrit dénotant des recherches personnelles.

Le *Doctorat d'Université* (mention *Lettres*) est accessible aux étrangers. (Cf. ci-dessous : « *Titres et Grades* »).

Conditions d'admission.

Les Cours spéciaux de français sont ouverts à tout étranger qui se fait inscrire, à condition de payer : un droit de 45 francs pour le semestre d'hiver ; de 35 francs pour le semestre d'été ; ou de 70 francs pour les deux semestres.

Le droit d'immatriculation à l'Université (30 francs) donne l'entrée à tous les Cours et à toutes les Conférences des quatre Facultés (Droit, Médecine, Sciences et Lettres) ; il donne aussi l'accès à la Bibliothèque de l'Université.

Pour les renseignements et demandes d'inscription, s'adresser à l'*Office des Étudiants étrangers*, 25, rue Gauthier de Châtillon. (Voir ci-dessus, p. 13).

Titres et Grades qui peuvent être décernés aux Etrangers par l'Université de Lille.

A la Faculté des Lettres : le **Certificat d'Etudes françaises ; l'Attestation d'Etudes supérieures** (V. ci-dessus).

A la Faculté des Sciences : le **Brevet d'Etudes électro-techniques**. (Peut être décerné après un an d'études, sans condition de grades, à ceux qui ont fait preuve de connaissances suffisantes devant le Professeur de Physique industrielle.)

Le **Diplôme d'Ingénieur-Electricien** (Demande trois années d'études). Ceux qui le recherchent n'ont à produire aucun titre en s'inscrivant, mais doivent dès ce moment posséder les connaissances en mathématiques, physique et chimie, correspondant au programme de la classe de mathématiques élémentaires. — Les jeunes gens pourvus du baccalauréat ou d'un titre équivalent s'inscrivent sans examen préalable.

Ceux qui s'inscrivent en vue du **Diplôme d'Ingénieur-Chimiste** n'ont à produire aucun titre, mais ils doivent prouver, par un examen, qu'ils possèdent les connaissances scientifiques correspondant au baccalauréat Lettres-Philosophie (durée des études : 3 ans).

Les élèves pourvus du baccalauréat ou d'un titre équivalent sont dispensés de l'examen d'admission.

A la Faculté de Médecine : Le **Diplôme de Chirurgien-Dentiste**.

A la Faculté de Droit : Le **Certificat de Capacité en Droit**, après deux années d'études. Aucun grade préalable n'est requis.

Doctorats.

Les étrangers qui justifient d'études secondaires peuvent, après deux ans de scolarité à la Faculté de Droit (deux examens et une thèse), obtenir le Doctorat de l'Université de Lille, mention : SCIENCES ECONOMIQUES.

Les étrangers non bacheliers, autorisés à faire leurs études médicales à la Faculté de Lille, obtiennent, après les examens réglementaires, le Doctorat de l'Université de Lille, mention : MÉDECINE.

Les personnes pourvues d'au moins un Certificat d'études supérieures de sciences, ayant fait et soutenu une thèse agréée par la Faculté des Sciences, pourront obtenir le Doctorat de l'Université de Lille, mention : SCIENCES.

Les candidats licenciés ou que la Faculté des Lettres aura dispensés de ce grade pourront, après avoir fait quatre semestres de scolarité,

soutenu une thèse et répondu à des interrogations, obtenir le Doctorat de l'Université de Lille, mention : LETTRES.

Les pharmaciens français de 1^{re} classe et les étrangers pourvus d'un certificat d'études de pharmacie peuvent, après un an de scolarité près la Faculté de Médecine de Lille, un examen et une thèse, obtenir le Doctorat de l'Université de Lille, mention : PHARMACIE.

Cas particulier.

« Équivalence accordée, en vue des examens d'État, aux étudiants étrangers non pourvus de diplômes, brevets ou certificats d'enseignement secondaire ».

Par arrêté ministériel du 5 janvier 1912 : il est institué un examen spécial pour les étudiants de nationalité étrangère, originaires de pays où l'enseignement secondaire n'est pas organisé de façon équivalente à l'enseignement secondaire français et qui demandent à s'inscrire dans les Facultés ou Écoles d'Enseignement supérieur. S'ils ont satisfait à cet examen, les étudiants de cette catégorie seront admis à prendre inscription avec équivalence ou dispense du baccalauréat.

L'examen comprend : 1^o une épreuve écrite commune à tous les candidats (traduction en français d'un texte écrit dans la langue du pays d'origine du candidat ; durée : trois heures ; l'usage d'un dictionnaire est autorisé) ; 2^o une épreuve orale commune à tous les candidats (lecture d'un texte français facile et conversation à propos de ce texte) ; 3^o une épreuve orale spéciale suivant la nature des études que veut entreprendre le candidat ; a) pour les candidats qui postulent la licence en droit ou la licence ès lettres : interrogations sur l'histoire et la civilisation du pays d'origine des candidats ; b) pour les candidats qui postulent soit la licence ès sciences, soit le doctorat universitaire (mention médecine), soit le diplôme universitaire de pharmacien, soit le diplôme universitaire de chirurgien-dentiste : interrogations sur les mathématiques, les sciences physiques et les sciences naturelles (demander le programme détaillé à l'Office des Étudiants étrangers).

Les examens auront lieu, chaque année, à l'Université de Lille, en deux sessions, l'une dans la seconde quinzaine de mai, l'autre dans la seconde quinzaine d'octobre ; — s'adresser pour l'inscription à l'Office des Étudiants étrangers. — Pièces exigées pour l'inscription : 1^o une pièce officielle constatant la date de naissance du candidat, dûment légalisée et accompagnée d'une traduction faite par un traducteur juré ; 2^o une demande écrite en entier de la main du candidat, signée de ses nom et prénoms ; 3^o le récépissé de déclaration de résidence en France ; 4^o un certificat de bonne vie et mœurs, délivré par un des représentants du pays d'origine du candidat, accrédités en France.

Cours de Vacances de Boulogne-sur-Mer du 1^{er} au 30 Août.

Sous leur forme actuelle, les Cours de vacances organisés à Boulogne-sur-Mer, à l'usage des étrangers, par l'Université de Lille avec le concours de l'Alliance Française, fonctionnent depuis six ans. Leur succès s'est affirmé dès le début, et le nombre des auditeurs, s'élevant

successivement de 57 à 112, 120, 150, 168 et 184, montre que leur excellente organisation, leur caractère à la fois scientifique et pratique sont de plus en plus reconnus et appréciés. A ces avantages s'ajoute l'attrait du séjour au bord de la mer. Le mouvement de son port important, l'affluence des baigneurs sur une plage magnifique, les distractions du Casino, l'élégance des villas et des hôtels formant contraste avec les monuments de la vieille ville, des environs pittoresques, un air salubre, tout contribue à l'agrément et au charme de Boulogne.



Cliché Mairesse.

Boulogne-sur-Mer : le Port et la Ville.

Les étudiants sont répartis, selon leurs aptitudes ou leurs préférences, en quatre catégories, qui suivent respectivement les leçons du Cours supérieur littéraire, du Cours supérieur commercial et pratique, du Cours moyen et du Cours préparatoire.

Les étudiants ne sont réunis que pour les Conférences de littérature, de lecture expliquée et d'institutions ; pour tous les exercices pratiques, ils sont divisés par petits groupes ; cette division, très appréciée des auditeurs, permet aux Professeurs de s'occuper individuellement de tous les élèves, de suivre les efforts et les progrès de chacun d'eux.

Pour les exercices pratiques de phonétique, l'on utilise les appareils du Laboratoire de phonétique expérimentale de l'Université de Lille. En particulier, des phonographes sont mis à la disposition des auditeurs pendant et après les séances.

I. — *Cours supérieur littéraire* : Phonétique ; littérature française ; lecture expliquée ; exercices d'orthographe, de conversation ; discus-

sions ; traduction ; leçons sur les institutions et sur la vie sociale de la France contemporaine.

II. — *Cours pratique et commercial* : Phonétique, orthographe, grammaire et style, conversation, discussions, explications de tableaux, lectures, traductions, institutions de la France contemporaine.

III. — *Cours moyen* (Innovation dont on attend d'heureux résultats) : Phonétique, lecture expliquée, exercices d'orthographe, dictées, conversations, traduction, institutions de la France contemporaine.

IV. — *Cours préparatoire* : Phonétique, grammaire et style, conversation et lecture, traduction, vie et mœurs françaises.

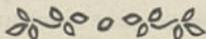
Il y aura des promenades, excursions, visites d'écoles et soirées.

A la fin des cours, un Jury de Professeurs est institué pour délivrer, à la suite d'un examen, un Diplôme (élémentaire, moyen ou supérieur).

Conditions d'admission aux Cours.

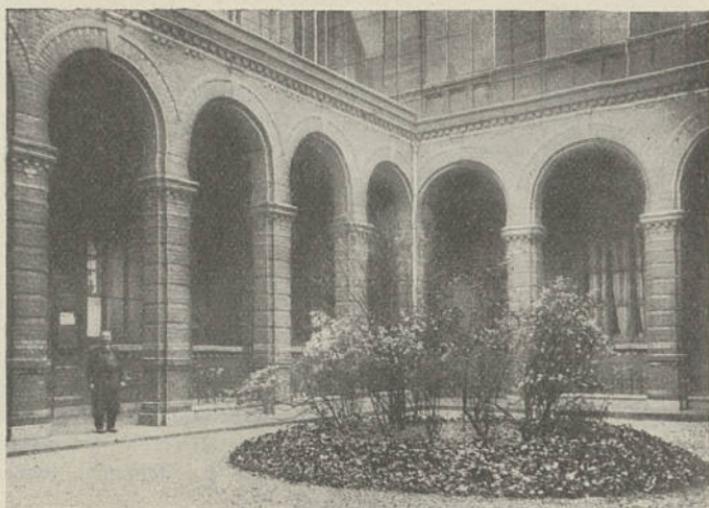
Prix pour les Cours supérieur, moyen ou préparatoire et les Conférences : 50 francs. — Prix pour trois semaines : 40 francs. — Prix pour deux semaines : 30 francs. — *N. B.* Sur demande, des exercices pratiques pourront avoir lieu, en outre, du 15 au 31 juillet. — Pour les personnes qui ne désirent assister qu'à quelques Cours ou à quelques Conférences, il est délivré des cartes d'entrée du prix de 1 fr. 50 pour une leçon. — Les personnes qui enverront à l'avance le montant des frais d'inscription, seront, sur leur demande, logées à Boulogne par les soins du Directeur.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. Léon Mis, Directeur des Cours, chargé de Conférences à l'Université de Lille (à Lille, 145, Boulevard Victor-Hugo), qui enverra gratuitement le programme sur demande. — On peut aussi s'adresser à l'*Office des Etudiants Etrangers*, 25, rue Gauthier de Châtillon.



ENSEIGNEMENTS DE L'UNIVERSITÉ

FACULTÉ DE DROIT



Faculté de Droit.

La Faculté de Droit est installée : 25, rue Gauthier de Châtillon, dans un bâtiment qu'elle partage avec la Faculté des Lettres.

La Faculté possède quatorze chaires, savoir :

Trois chaires de *Droit civil* : MM. PILON, VALLAS, LEVY-ULLMANN, Professeurs ; M. BLONDEL, Professeur à la Faculté de droit de Rennes, chargé d'un Cours.

Deux chaires de *Droit romain* : MM. MOUCHET, COLLINET, Professeurs.
Une chaire d'*Histoire générale du Droit français* : M. BOULARD, chargé de Cours.

Une chaire de *Droit commercial* : M. LACOUR, Professeur.

Une chaire de *Droit administratif* : M. JÈZE, professeur ; M. LAFERRIÈRE, chargé du Cours.

Une chaire de *Procédure civile* : M. APPLETON, chargé de Cours.

Une chaire d'*Économie politique* : M. GUERNIER, Professeur ; M. DEPITRE, chargé de Cours.

Une chaire de *Droit international public et de Droit constitutionnel* : M. JACQUEY, Professeur ; M. SCELLE, chargé de Cours.

Une chaire d'*Économie politique et d'Histoire des doctrines économiques* : M. AFTALION, Professeur.

Une chaire de *Droit criminel* : M. DEMOGUE, Professeur.

Une chaire de *Législation et d'Économie industrielles et rurales* : M. SCHATZ, Professeur.

Doyen de la Faculté de Droit : M. PILON.

Non seulement la Faculté de Droit prépare aux examens de Capacité, de Licence, de Doctorat (Sciences juridiques et Sciences politiques et économiques), mais elle a organisé aussi, depuis 1900, un enseignement spécialement destiné aux *étrangers* et sanctionné par un Diplôme de *Docteur de l'Université de Lille (Sciences économiques)*. Enfin elle prépare à l'Agrégation des Facultés de Droit.

L'enseignement donné aux Cours est complété :

1^o Par des Cours publics, au nombre de trois : le Cours d'*Enregistrement*, professé par M. MOUCHET ; le Cours des *Questions économiques intéressant la région du Nord*, professé par M. AFTALION ; le Cours sur les *Assurances*, professé par M. PILON. — Par un Cours libre sur les *Sciences auxiliaires de l'Histoire du droit*, professé par M. COLLINET.

2^o Par des Conférences facultatives qui permettent aux Professeurs de prendre contact avec les étudiants et de les diriger dans leurs études.

Ces Conférences sont payantes.

3^o Par les salles de travail. — Organisées à l'image des Séminaires des Universités allemandes et italiennes, ces salles de travail constituent un prolongement de l'enseignement théorique et scientifique, en offrant aux étudiants les moyens de poursuivre, sous la direction d'un Professeur, l'étude de questions spéciales. Actuellement, la Faculté de Lille possède cinq salles de travail.

Salle de travail de Droit criminel ou Musée pénal.

Fondée il y a bientôt vingt ans par M. le Professeur GARÇON, aujourd'hui Professeur à la Faculté de Droit de Paris, la « Salle de droit criminel » a pris, sous la direction de M. le Professeur DEMOGUE, une grande importance.

Une bibliothèque riche en documents statistiques ; de nombreuses photographies d'établissements pénitentiaires, des objets divers fabriqués par des prisonniers ; les appareils qui servent au système de mensuration inventé par le Docteur BERTILLON, etc., permettent aux étudiants de compléter l'enseignement théorique de droit criminel par de véritables leçons de choses.

Salle de travail de Droit public et administratif.

Due à l'initiative de M. le Professeur JÈZE, cette salle est surtout destinée aux étudiants qui préparent le Doctorat ès sciences politiques et économiques. Une bibliothèque et un catalogue méthodique facilitent le travail des élèves.

Salle de travail de l'Histoire du Droit et des Sciences auxiliaires.

Créée par M. le Professeur COLLINET ; il y prépare, avec la collaboration de ses étudiants, une *Bibliographie de l'Histoire du Droit dans le Nord de la France*.

Salle de Droit civil.

Cette salle de travail, à laquelle est également affectée une bibliothèque, sert aussi de lieu de réunion pour les « Conférences de parole ».

Vestige de l'ancienne « Conférence MERLIN » fondée par M. GARÇON, la Conférence de parole a lieu désormais entre étudiants d'une même année qui, sous la direction du Professeur de Droit civil, s'exercent à la plaidoirie et aussi à rédiger des jugements.

Salle d'Etudes économiques et sociales.

Cette salle de travail qui n'a été d'abord qu'une bibliothèque de documents et ouvrages économiques et statistiques, est en voie de prendre une importance et une utilité toutes particulières. Il a semblé à nos Professeurs d'Économie politique qu'il y aurait un grand intérêt pour leurs étudiants à leur faire visiter les nombreuses exploitations industrielles qui abondent dans la région du Nord. En 1909-1910, M. le Professeur SCHATZ, après avoir fait à ses élèves une Conférence préparatoire sur l'industrie qu'il se proposait de leur montrer, a fait visiter aux étudiants la filature de lin et de chanvre de MM. Bomard et Crépy, la filature de coton de M. Wallaert, à Lille ; le peignage de laine de M. Meillassoux, à Roubaix ; les ateliers de la Société des forges et aciéries de Denain et les mines de Lens.

Institut pratique de Droit.

Cet Institut pratique, annexé à la Faculté de Droit par arrêté ministériel du 8 juillet 1909, a pour but d'initier à la *pratique des affaires*. Des modèles d'*actes notariés*, des *dossiers de procédure civile, commerciale, criminelle, administrative et financière*, sont mis entre les mains des élèves. Toutes ces pièces sont ensuite examinées *au point de vue fiscal*.

L'enseignement de cet Institut a un caractère exclusivement technique. Il est donné par des professionnels ; il constitue une préparation directe aux examens pour le *notariat*, pour l'entrée dans la *magistrature*, pour les *concours administratifs* (enregistrement, administrations centrales, rédacteurs aux préfectures, etc.) ; il convient également aux *clercs de notaires, d'avoués, d'agréés, d'huissiers* ; aux *employés du contentieux* des Sociétés commerciales et financières, et d'une façon générale à quiconque désire se former à la pratique des affaires. Les exercices pratiques de l'Institut sont, pour les étudiants en droit, le complément indispensable de leurs études théoriques.

Aucun titre ou grade universitaire n'est exigé pour suivre les exercices pratiques de l'Institut. Le droit d'exercices pratiques est de 25 francs par trimestre pour tout étudiant inscrit ou immatriculé à la Faculté de Droit. On peut suivre tous les exercices pratiques ou quelques-uns seulement. La scolarité de deux années et l'obligation de suivre quatre exercices pratiques n'existent que pour les élèves qui désirent obtenir le Certificat d'Etudes pratiques de droit. Aux élèves qui ne désirent pas obtenir ce diplôme et passer les examens de fin d'année, le Doyen délivre un Certificat constatant qu'ils ont suivi avec assiduité les Cours de l'Institut pratique.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille est située entre la rue Jean-Bart, la place Philippe-le-Bon et la rue Jeanne d'Arc ; dans ses bâtiments sont logés les services de l'anatomie, de l'histologie, de l'anatomie pathologique, de la physiologie, de la pathologie générale et expérimentale, de la thérapeutique et les salles de travaux pratiques de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle médicales, des amphithéâtres, des laboratoires, etc. En ce qui concerne l'enseignement de l'hygiène, les étudiants le reçoivent à l'Institut Pasteur de Lille. Pour l'étude des malades, la Faculté possède à l'hôpital Saint-Sauveur, à l'hôpital de la Charité, des cliniques générales de médecine, de chirurgie, d'accouchement ; des cliniques

spéciales (yeux, voies urinaires, oto-rhino-laryngologie, maladies cutanées, chirurgie infantile, médecine infantile, psychiatrie) fonctionnent particulièrement à l'hôpital Saint-Sauveur.



Cliché Mairesse.

Faculté de Médecine.

La Faculté de Médecine et de Pharmacie comprend : 24 Chaires magistrales, 5 Cours complémentaires, 5 Conférences d'agrégés, 2 Cours libres, un Enseignement dentaire (rétribué par l'Université), un Enseignement pour les élèves sages-femmes (subventionné par le département du Nord).

Doyen de la Faculté : M. le Docteur COMBEMALE.

Enseignement.

Anatomie normale : M. DEBIERRE, Professeur. (H)¹.

Histologie et Embryologie : M. LAGUESSE, Professeur. (H).

Physiologie : M. WERTHEIMER, Professeur ; MM. BEDART et DUBOIS, agrégés. (E).

Pathologie interne et Pathologie expérimentale : M. SURMONT, Professeur. (E).

Anatomie pathologique et Pathologie générale : M. CURTIS, Professeur. (H).

Parasitologie : M. Théodore BARROIS, Professeur. (H).

1. H = semestre d'hiver. — E = semestre d'été.

Hygiène et Bactériologie : M. CALMETTE, Professeur. (E).

Thérapeutique : M. CARRIÈRE, Professeur. (E).

Médecine légale : M. PATOIR, Professeur. (H).

Chimie minérale et Toxicologie : M. LESCŒUR, Professeur. (H).

Chimie organique et biologique : M. LAMBLING, Professeur. (E).

Physique biologique : M. DOUMER, Professeur. (E).

Médecine opératoire : M. LE FORT, chargé de Cours. (E).

Maladies du système nerveux : M. INGELRANS, chargé de Cours. (H).

Médecine mentale : M. RAVIART, chargé de Cours. (E).

Des Conférences et Cours sont donnés pendant l'année scolaire, sur le Diagnostic et le Traitement par les agents naturels, par M. BEDART; sur l'Anatomie, par M. GÉRARD; sur la Physiologie, par M. DUBOIS; sur la Pathologie générale, par M. BRETON; sur la Pathologie externe, par M. POTEL; sur l'Hygiène de la première enfance, par M. BÜÉ.

Enseignement clinique.

L'Enseignement clinique est donné à l'hôpital Saint-Sauveur et à l'hôpital de la Charité, à l'aide d'un service hospitalier d'environ 300 lits d'hommes et 200 lits de femmes et de consultations journalières.

Clinique médicale, à l'Hôpital de la Charité : M. COMBEMALE, Professeur; à l'hôpital Saint-Sauveur : M. LEMOINE, Professeur.

Clinique chirurgicale, à l'hôpital de la Charité : M. DUBAR, Professeur; à l'hôpital Saint-Sauveur : M. LAMBRET, Professeur adjoint.

Clinique chirurgicale infantile et orthopédie, à l'hôpital Saint-Sauveur : M. GAUDIER, Professeur. M. Gaudier fait en outre à cet hôpital un Cours libre d'*Oto-rhino-laryngologie*.

Clinique médicale infantile, à l'hôpital Saint-Sauveur : M. DELÉARDE, Professeur adjoint.

Clinique ophtalmologique, à l'hôpital Saint-Sauveur : M. BAUDRY, Professeur.

Clinique des voies urinaires, à l'Hôpital Saint-Sauveur : M. CARLIER, Professeur.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques, à l'hôpital Saint-Sauveur : M. CHARMEIL, Professeur.

Clinique obstétricale, à l'hôpital de la Charité : M. OUI, Professeur.

Enseignement pharmaceutique.

Chaire de Pharmacie : M. Ernest GÉRARD, Professeur; *Travaux pratiques* : M. VALLEE, agrégé,

Chaire de matière médicale et botanique : M. FOCKEU, Professeur.

Chaire de Zoologie médicale et pharmaceutique : M. VERDUN, Professeur.

Des Conférences d'Hydrologie et de Minéralogie, et un Cours libre sur les altérations et falsifications des denrées alimentaires et des médicaments sont donnés aux étudiants par M. VALLÉE, agrégé; une Conférence de Physique par M. DEMEURE, chef de travaux.

Travaux pratiques de pharmacie : *Manipulations* : M. VALLÉE; *Micrographie* : M. DESOIL; *Physique* : M. DEMEURE; *Chimie minérale* : M. LOUIS; *Chimie organique* : M. RICQUIET.

Enseignement de la Chirurgie dentaire.

Cet enseignement a été créé en 1905 par le Conseil de l'Université sur ses propres ressources, afin de répondre à des besoins régionaux urgents. Le succès de cette innovation a été immédiat et ne fait que croître depuis lors; un diplôme d'Université, récemment autorisé, sanctionne les études pour les étrangers, de même que le diplôme d'État les consacre pour les élèves français. La partie théorique de l'enseignement et la prothèse sont données dans les locaux de la Faculté de Médecine, la partie clinique à l'hôpital Saint-Sauveur, dans les pavillons de consultation externe.

*Directeur de Clinique et Prothèse dentaire. Travaux pratiques : D^r CAUMARTIN.
Cours d'Anatomie, Physiologie et Pathologie élémentaires : D^r DUBOIS, agrégé.*

Enseignement pour les Elèves sages-femmes.

A l'hôpital de la Charité : M. OUI, correspondant de l'Institut, Professeur à la Faculté de Médecine : MM. G. GÉRARD et BUÉ, agrégés.

FACULTÉ DES SCIENCES



Cliché Mairesse.

Faculté des Sciences : la statue de Pasteur.

La Faculté des Sciences comprend onze chaires et différents instituts. Doyen : M. DAMIEN, Professeur de Physique.

Institut de Mathématiques

13, place Philippe Lebon.

Enseignement : donné en vue de la Licence, de l'Agrégation et du Diplôme d'Ingénieur-Electricien (1^{re} année).

Analyse mathématique : M. DEMARTRES, Professeur.

Calcul différentiel et intégral : M. CHAZY, Maître de Conférences.

Mécanique rationnelle et Mécanique appliquée : M. PETOT, Professeur ; M. BOULANGER, Professeur adjoint.

Mathématiques générales : M. CLAIRIN, Professeur ; M. CHAZY, Maître de Conférences.

Pour les candidats aux Certificats, ont été institués des Travaux pratiques de Mathématiques.

Institut de Physique

50, rue Gauthier de Châtillon.

Le bel Institut de Physique, dont la construction a coûté 700.000 francs, a été conçu par M. le Doyen DAMIEN ; il comprend trois amphithéâtres, vingt salles de manipulations, deux magnifiques salles de collections, six laboratoires de recherches, une salle d'accumulateurs, une salle de machines, un pavillon d'optique, un laboratoire de photographie, deux pavillons affectés au service de la météorologie, dont profitent les agriculteurs de la région. L'Institut possède beaucoup d'appareils de grande valeur.

Enseignement.

1^o Cours préparatoire à la Licence, à l'Agrégation et au Diplôme d'Ingénieur-Électricien : M. DAMIEN, Professeur ; M. OLLIVIER, Maître de Conférences.

2^o Cours préparatoire au Certificat d'Études physiques, chimiques et naturelles : M. PAILLOT, Maître de Conférences.

Institut Electro-technique

1, boulevard Carnot.

Directeur : M. SWYNGEDAuw, Professeur.

L'Institut électrotechnique forme des Ingénieurs-Électriciens. L'enseignement y est théorique et pratique ; il dure trois ans. L'enseignement théorique est donné par les Professeurs de la Faculté des Sciences. Il comprend l'étude des mathématiques supérieures, de

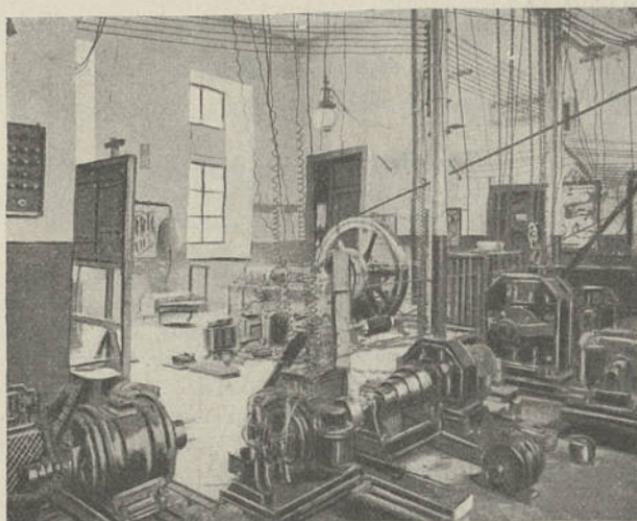
la chaleur, de l'électricité générale, de l'électrotechnique, de la physique industrielle et de la mécanique appliquée, avec de nombreux exercices et travaux pratiques coordonnés à l'enseignement.

L'enseignement technique est donné par des ingénieurs et commence dès la première année ; il comprend :

Des conférences techniques sur l'électricité appliquée, faites par un Ingénieur-Électricien attaché à l'Institut électrotechnique ;

Des conférences spéciales faites par des ingénieurs et industriels ;

Des essais de machines ; le dessin industriel ; des travaux d'atelier à l'Ecole professionnelle de Lille, des travaux et des conférences



Institut Electro-technique.

pratiques de technologie et de mécanique industrielle à l'Ecole des Arts et Métiers de Lille ; des projets, des visites d'installations électriques et des stages dans diverses usines de la région.

Le Diplôme d'Ingénieur-Électricien de l'Université de Lille est délivré par le Président du Conseil de l'Université aux étudiants qui ont subi avec succès les examens concluant les trois années d'études. Chacun de ces examens comprend : des épreuves écrites, pratiques et orales ; il est tenu compte, dans une large mesure, du travail de l'année.

Aucun titre universitaire n'est exigé pour suivre l'enseignement.

L'examen d'entrée comprend : 1° une composition écrite de mathématiques et de physique ; 3° un examen oral sur les mathématiques, la physique et la chimie.

Le programme de ces épreuves est celui de la partie scientifique des programmes des classes de seconde et de première latin-sciences et de la classe de mathématiques.

L'examen d'entrée a lieu dans la seconde quinzaine de juillet. On s'inscrit au Secrétariat de la Faculté des Sciences, Place Philippe-Lebon, 13, avant le 15 juillet.

Une deuxième session a lieu dans la première semaine de novembre. On s'inscrit au Secrétariat de la Faculté avant le 1^{er} novembre.

Des dispenses de première et de seconde année peuvent être accordées sur production de titres jugés équivalents aux examens de fin d'année de la Faculté. Les Cours et Conférences commencent le deuxième lundi de novembre. Les Cours sont dactylographiés et distribués aux élèves.

Les frais totaux d'études (examens, immatriculation et droits de travaux pratiques) sont : pour la première année : 360 francs ; pour la deuxième année : 470 francs ; pour la troisième année : 490 francs.

Pour tous les renseignements complémentaires, s'adresser à l'Institut électrotechnique, 1, Boulevard Carnot, Lille.

Enseignement.

1^o Théorique.

Mathématiques : MM. CLAIRIN, DEROIDE ; *Mécanique rationnelle* : M. CHAZY ; *Mécanique appliquée* : MM. PETOT, BOULANGER ; *Physique générale* : MM. DAMIEN, OLLIVIER.

Physique industrielle et électrotechnique, théorique : M. SWYNGEDAUM ; *Electrotechnique appliquée* : M. NÈGRE.

2^o Technique.

Technologie générale : MM. BEAUVAIS, LOMBARD ; *Étude industrielle des organes des machines* : M. MILLET ; *Interrogations* : MM. SWYNGEDAUM, OLLIVIER, DEROIDE, NÈGRE, SIZAIRE ; *Travaux pratiques* : MM. NÈGRE, BOULANGER, DEROIDE, QUINET, DELIGNY ; *Dessin industriel* : M. BEAUVAIS ; *Travail manuel* : MM. GOULLIART et LEMPEREUR ; *Conférences d'industriels* : MM. DEFLINE, LEPRINCE-RINGUET, MESSENGER, SOULAIREL.

Institut de Chimie

103, rue Barthélemy-Delespaul.

L'Institut de Chimie est organisé de manière à donner aux jeunes gens une instruction théorique et pratique sur toutes les questions de la chimie et de ses applications dans la région du Nord. L'enseignement est divisé en deux parties principales :

1^o *La Chimie générale* (Professeur : M. LEMOULT ; Professeur adjoint : M. PELABON ; maître de Conférences : M. FOSSE) prépare

les jeunes gens aux Certificats d'études supérieures. Elle donne les notions générales et fondamentales de chimie minérale, chimie organique et chimie physique, lesquelles sont indispensables non seulement à ceux qui veulent continuer leurs études jusqu'aux : Licences, Doctorat et Agrégation, mais encore à ceux qui se destinent à l'industrie, parce que ces notions servent de base à toutes les applications.

2° *La Chimie appliquée* (Professeur : M. BUISINE ; maître de Conférences : M. PASCAL ; Cours libre : M. BOULANGER) comprend un enseignement très détaillé, et toujours au courant des dernières nouveautés, de toutes les industries qui dépendent de la chimie comme la Métallurgie, la Teinture, les Textiles, la Chimie agricole, les Industries de fermentation, etc.

Le Certificat de Chimie appliquée est le couronnement de ces dernières études.

Depuis quelques années, fonctionne à l'Institut de Chimie une école qui prépare spécialement les jeunes gens pour l'industrie par la fréquentation de tous les Cours de l'Institut et par des travaux pratiques qui occupent plus de la moitié de la scolarité. Celle-ci est de trois ans et le couronnement de ces études est le diplôme d'Ingénieur-Chimiste.

Un Conseil de perfectionnement, présidé par M. le Recteur, s'occupe des améliorations à apporter à l'enseignement, de la discipline intérieure et du placement des élèves qui le méritent. Toutefois, cette dernière tâche revient surtout aux Professeurs et particulièrement à M. BUISINE, Directeur de l'Institut.

Les laboratoires et les enseignements peuvent en outre être ouverts à toute personne qui en fait la demande et qui désire profiter des ressources de l'Institut pour un travail temporaire et pour des recherches personnelles (élèves bénévoles).

L'Institut de Chimie occupe un vaste quadrilatère avec cour intérieure et possède des laboratoires de professeurs, des amphithéâtres, des laboratoires d'élèves, des laboratoires de recherches avec un outillage tout à fait moderne permettant d'effectuer des recherches de toutes natures (Chimie, Thermo-Chimie, Electro-Chimie, Analyse des gaz, Examens des produits industriels, Analyse des minerais et des métaux, des textiles, des colorants, des matières d'apprêts, des denrées alimentaires, des produits agricoles, etc., etc...).

Institut des Sciences naturelles.

Les Sciences naturelles : *Botanique, Zoologie et Géologie*, sont réunies dans le même édifice (150, rue Brûle-Maison) qui renferme, en outre, le *Musée de Zoologie*, le *Musée houiller*, le *Musée de Géologie* ou Musée GOSSELET.

Botanique.

Enseignement (préparation au Certificat de botanique, au Doctorat ; direction de travaux de recherches) : Professeur : M. BERTRAND, correspondant de l'Institut ; maître de Conférences : M. RICOME.

Installation : laboratoire de botanique, salle des travaux pratiques, salles de collections (4.000 échantillons ou préparations conservées dans l'alcool, échantillons de paléontologie végétale, etc...).

Les travaux pratiques du laboratoire sont complétés par des excursions botaniques.

Zoologie.

Enseignement. — *Anatomie et Embryologie comparées* : M. HALLEZ, Professeur ; *Zoologie générale et appliquée* : M. MALAQUIN, Professeur.

Installation : Dans l'une des cours se trouve l'aquarium et un vivier. Le bâtiment spécial comprend : au rez-de-chaussée, l'amphithéâtre aménagé pour les projections au microscope de préparations anatomiques d'animaux vivants, etc. ; la salle de préparation des Cours, dans laquelle il y a la collection des tableaux de démonstration ; le laboratoire de zoologie appliquée.

Au premier étage la salle des travaux pratiques de licence, une salle de recherches vitrée sur trois faces, les cabinets des Professeurs, etc. Les Professeurs ont à leur disposition, pour les besoins de leur enseignement, le Musée municipal de Zoologie qui communique avec l'Institut, ou

Musée régional de Zoologie appliquée et de la Faune du département du Nord.

Directeur : M. le Professeur MALAQUIN.

Le Musée de Zoologie, primitivement situé dans les anciens bâtiments de la Faculté des Sciences, a été récemment transféré à l'Institut des Sciences naturelles ; pour assurer son transfert et son aménagement, la Ville de Lille a généreusement consacré plusieurs subventions dont le montant dépasse 52.000 francs. Grâce à ces subsides, le Musée de Zoologie a pu recevoir une orientation nouvelle.

Installation : Le Musée comprend trois grandes salles : 1^o salle des mammifères exotiques ; 2^o salle des oiseaux d'Europe, collection DEGLAND ; une grande salle avec galeries ; sur les galeries sont installées les collections générales d'oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons. Tout le rez-de-chaussée comprend les diverses sections du Musée régional de Zoologie, renfermant la faune du Nord de la

France. Les collections y sont disposées selon un ordre scientifique ; elles contiennent toutes les espèces connues dans la région, races domestiques, oiseaux utiles et nuisibles ; elles servent à l'étude de l'entomologie appliquée, à l'agriculture, etc.



Musée de Zoologie régionale.

Les objets exposés sont, autant qu'il a été possible, placés dans leur milieu naturel, sol, plantes, rocher, etc. — Le Musée est ouvert au public.

Le *Laboratoire de Zoologie appliquée* complète le Musée ; il est outillé pour les recherches pratiques et procure aux agriculteurs et horticulteurs des renseignements sur les animaux parasites et nuisibles aux plantes cultivées.

Le Laboratoire maritime du Portel.

Situé près de Boulogne-sur-Mer, ce Laboratoire maritime est une dépendance de l'Institut de Zoologie, il est placé sous la direction de M. le Professeur HALLEZ. Les constructions sont élevées sur le terre-plein du port en eau profonde de Boulogne, au pied de la digue CARNOT. La situation du Laboratoire du Portel permet aux zoologistes d'étudier directement les problèmes de la biologie marine. De nombreux travaux ont été exécutés au Portel tant par les Professeurs ou étudiants français que par des savants étrangers.

Géologie et Minéralogie.

M. Charles BARROIS, Membre de l'Institut, Professeur ; M. DOUXAMI, Professeur adjoint ; M. P. BERTRAND, maître de Conférences de Paléontologie houillère.

L'enseignement de la géologie qui prépare à un Certificat spécial, comprend : 1^o un Cours de géologie stratigraphique (d'un caractère essentiellement régional) ; 2^o un Cours de paléontologie pratique ; 3^o un Cours de lithologie, accompagné d'exercices pratiques et de leçons sur la faune et la flore de l'époque carbonifère ; ce cours a été fondé grâce à une subvention de la Chambre des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais : il est unique en France.

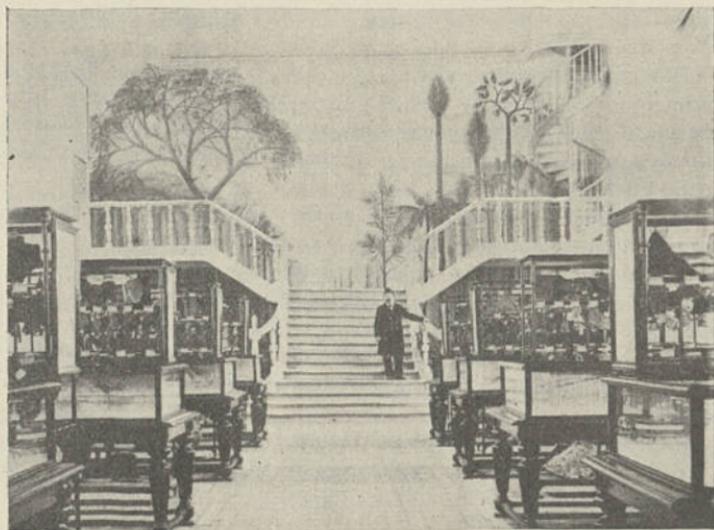
Des Cours et des Exercices pratiques de *Minéralogie pure et appliquée*, de *Géographie physique*, des Leçons faites aux élèves du S.P.C.N., enfin des *Excursions géologiques* complètent l'enseignement de cet Institut.

Musée de Géologie et de Minéralogie.

Appelé *Musée Gosselet*, du nom de son créateur, il comprend environ 40.000 échantillons de minéraux et de roches, 60.000 cartons de fossiles, rangés dans 1.150 tiroirs ; cette collection permet de suivre toute l'histoire géologique de la région.

Musée houiller.

Fondé par le Conseil municipal de Lille, avec le concours des Conseils généraux et de la Chambre des Houillères des départements



Musée houiller.

du Nord et du Pas-de-Calais, ce Musée a été organisé par M. le Professeur Charles BARROIS.

L'étude du terrain houiller constitue une partie essentielle de l'Institut de Géologie, en raison de la position même de l'Université dans les départements français qui sont les plus grands producteurs de charbon. Outre les produits des houillères, il a paru bon que le Musée de Lille contînt des cartes, des vues photographiques des gisements, des restaurations des temps lointains où le charbon et le bassin lui-même se formaient.

Le grand public y trouvera ainsi une leçon de choses. En l'intéressant à toutes les questions relatives au bassin houiller, l'Université contribue d'une façon pratique aux progrès de l'industrie régionale.

FACULTÉ DES LETTRES

25, rue Gauthier de Châtillon.

Doyen : M. Georges LEFÈVRE, Professeur de Science de l'Éducation.

Cette Faculté prépare à la licence ès lettres (mentions : philosophie, lettres, histoire, allemand, anglais), aux diplômes d'études supérieures, philosophie, langues classiques, langues et littératures étrangères vivantes, histoire et géographie ; aux agrégations de philosophie, des lettres, de grammaire, d'histoire et de géographie, d'allemand et d'anglais.

Des cours spéciaux existent pour la préparation à l'Inspection primaire, à la Direction des Ecoles normales, à l'Agrégation et au Certificat de l'Enseignement secondaire des jeunes filles, au Professorat des Ecoles normales, aux Ecoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay.

Des diplômes de Russe sont conférés aux étudiants du cours de russe qui ont subi avec succès trois examens de fin d'année.

Des attestations d'études supérieures de lettres peuvent être décernées par la Faculté à ceux qu'elle en juge dignes. Sont admis à solliciter cette attestation, les étudiants qui ont : 1^o suivi au moins une année entière un ou plusieurs Cours de la Faculté ; 2^o pris part aux exercices pratiques et remis un travail écrit dénotant des recherches personnelles.

La Faculté délivre aussi le Doctorat de l'Université de Lille (mention : Lettres), accessible aux étrangers. Elle prépare les étrangers au « Certificat d'études françaises » qui leur est réservé. (V. ci-dessus, p. 15.)

Cette Faculté comprend quinze chaires magistrales auxquelles se rattachent des Cours complémentaires et des maîtrises de Conférences.

Enseignement.

Philosophie : M. PENJON, Correspondant de l'Institut, Professeur ; M. Georges LEFÈVRE, Professeur chargé d'une Conférence ; *Science de l'Éducation* : M. Georges LEFÈVRE, Professeur ; *Histoire ancienne et Papyrologie* : M. JOUGUET, Professeur ; *Histoire du Moyen-Age* : M. GAY, Docteur ès lettres, chargé de Cours ; *Histoire moderne et contemporaine* : M. SAGNAC, Professeur ; *Histoire de Lille et des Provinces du Nord de la France* : M. DE SAINT-LÉGER, Professeur ; *Histoire de l'Art* : M. BENOIT, Professeur ; *Histoire des Religions* : M. NICOLARDOT, Docteur ès lettres, chargé du Cours ; *Géographie* : M. DEMANGEON, Professeur, suppléé par M. VACHER, chargé du Cours ; *Paléographie* : M. LANGLOIS, Professeur, chargé du Cours ; *Littérature grecque* : M. DUFOUR, Professeur ; M. JOUGUET, Professeur, et M. COLLART, agrégé, chargés de Conférences ; *Littérature latine* : M. THOMAS, Correspondant de l'Institut, Professeur ; *Philologie latine* : M. BORNECQUE, Professeur ; *Littérature française* : M. CLÉMENT, Professeur ; M. POTEZ, Professeur ; *Langues et Littératures picardes et wallonnes* : M. LANGLOIS, Professeur ; *Langue et Littérature anglaises* : M. DEROCQUIGNY, Professeur ; M. KOSZUL, Maître de Conférences ; *Langue et Littérature allemandes* : M. PIQUET, Professeur ; M. MIS, Agrégé, chargé de Conférences ; *Langue et Littérature russes* : M. LIRONDELLE, Agrégé, Maître de Conférences.

Institut pédagogique.

Directeur : M. Georges LEFÈVRE.

L'Institut pédagogique de l'Université de Lille est l'œuvre de M. Georges LEFÈVRE, Professeur de Science de l'Éducation. Issu du laboratoire de Science de l'Éducation que M. LEFÈVRE avait créé en 1898, et destiné à répondre aux besoins qui s'étaient révélés, il comprend un Musée et une Bibliothèque. Les personnes qui se sont fait immatriculer sont admises à la libre disposition des documents et des ouvrages de la Bibliothèque, à l'accroissement desquels il est pourvu chaque année. Ce n'est pas seulement la législation et l'administration, mais aussi l'installation matérielle, la construction, l'aménagement, l'hygiène, le mobilier, la décoration des écoles et des établissements d'instruction ; ce sont aussi les livres classiques en usage, les méthodes usitées dans l'enseignement, etc..., que l'on peut ainsi étudier.

L'enseignement proprement dit comprend : 1^o Un Cours de Psychologie appliquée à l'éducation ; 2^o Un Cours sur l'Histoire de l'enseignement secondaire et son organisation en France et à l'étranger ; 3^o Des Exercices pratiques (leçons, travaux écrits, explications de textes).

L'Institut procède aussi à des enquêtes sur les problèmes les plus variés de la Pédagogie, et, pour cette œuvre dont les résultats sont publiés au fur et à mesure, il fait appel à la collaboration bénévole de tous ceux qui enseignent.

Institut d'Histoire de l'Art.

Directeur : M. François BENOIT.

Les transformations considérables que l'on fait subir en ce moment aux locaux où est installé l'Institut d'Histoire de l'Art permettront à son directeur actuel, M. F. BENOIT, d'organiser, suivant les vœux exprimés par de nombreuses Sociétés artistiques et de grands corps représentant l'industrie, une éducation esthétique appropriée aux besoins de tous ceux qui coopèrent aux industries d'art dans la région du Nord. Le matériel de l'Institut se compose d'amples collections de moulages, de clichés pour les projections (6.000 numéros), d'originaux, de reproductions photographiques d'œuvres d'art, et de documents qui se réfèrent à l'esthétique expérimentale et technique des arts. Plusieurs thèses pour le Doctorat ès lettres ont été préparées à l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université de Lille.

Institut de Géographie.

Directeur : M. VACHER.

L'Institut de Géographie de l'Université de Lille doit son existence et son développement à l'initiative de M. ARDAILLON, actuellement Recteur à Alger, aux libéralités de l'Etat, du Conseil de l'Université, de la Société des Amis de l'Université et de plusieurs particuliers. Commencé en 1898, il s'est développé dans ces dernières années, sous la direction de M. le Professeur DEMANGEON, actuellement Maître de Conférences à la Sorbonne, de manière à devenir l'un des laboratoires géographiques les mieux pourvus de France.

Il contient un matériel d'enseignement : cartes murales, reliefs en plâtre, échantillons de roches, photographies et projections photographiques (plus de 5.000) ; des instruments de travail et de recherches ; des instruments pour travaux pratiques, une collection de cartes topographiques des grands pays du monde, des atlas, une bibliothèque de livres de références.

L'enseignement de l'Institut est complété, d'une manière pratique, sur le terrain, par de nombreuses excursions.

Institut de Papyrologie.

Directeur : M. JOUGUET.

L'Institut de Papyrologie comprend un laboratoire pour le déroulement des papyrus et une école de papyrologie. La collection de papyrus grecs qu'on y conserve, est pour la plus grande partie formée de manuscrits du III^e siècle avant J.-C., extraits des cartonnages de momies, rapportés du Fayoum ; et la fondation de cet Institut de Papyrologie est la conséquence des fouilles de Ghoran et Médinet-en-Nehas, exécutées aux frais du Ministère de l'Instruction publique

et de l'Ecole française d'Athènes, par M. JOUGUET, assisté de M. Gustave LEFÈVRE. Créé par l'Université de Lille, l'Institut de Papyrologie a été honoré d'une importante subvention de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et d'un prix de la Société des Sciences de Lille. Les documents sont publiés dans un recueil qui paraît par fascicules, chez E. LEROUX, 28, rue Bonaparte, Paris.

Principaux collaborateurs : MM. JOUGUET, COLLART, LESQUIER, XOUAL.

Laboratoire de Phonétique.

Directeur : M. PIQUET.

Le Laboratoire de Phonétique, installé dans les dépendances de la Bibliothèque universitaire, offre les ressources les plus utiles pour l'étude de tous les faits intéressant la production et l'évolution des sons. On y trouve un outillage complet : appareil inscripteur et accessoires, machines parlantes, matériel pour la confection des palais artificiels, guide-langues, monomètre, tambour à cadran indicateur, ouvrages relatifs à la phonétique, etc.



Laboratoire de Phonétique.

Les travaux du laboratoire sont orientés en vue de l'étude scientifique de la prononciation. Les Cours et Exercices qui y sont faits tendent à montrer comment s'acquiert une prononciation correcte soit du français, soit des langues étrangères qui sont enseignées à l'Université de Lille, et comment se corrigent les vices de la parole.

Le matériel du laboratoire est transporté au mois d'août à Boulogne, où il sert aux Cours de vacances faits aux étrangers.

AUTRES INSTITUTS
ÉCOLES SUPÉRIEURES
LYCÉES ET COLLÈGES DE LILLE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Institut Pasteur de Lille

20, boulevard Louis XIV.

Directeur : M. CALMETTE.

Ce grand établissement a été fondé par souscription publique en vue de la préparation des sérums et vaccins et pour l'institution de



Institut Pasteur.

recherches relatives aux applications des méthodes pastoriennes à l'agriculture, aux industries de fermentation et à l'hygiène publique ; il est subventionné par l'Etat, par les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, et par l'Institut Pasteur de Paris.

L'Institut offre un enseignement (annexe de la Faculté de Médecine) de bactériologie médicale et d'hygiène ; un enseignement spécial de brasserie sous forme de cours temporaires, annuels, destinés aux brasseurs de la région du Nord ; des laboratoires de recherches dirigés par six chefs de laboratoires (médecins, chimistes, agronomes, vétérinaires), ouverts aux docteurs en médecine, vétérinaires et chimistes-biologistes.

Les laboratoires d'enseignement sont ouverts à titre gratuit aux élèves de la Faculté de Médecine de l'Etat. Les élèves étrangers y sont admis moyennant une rétribution de 100 francs pour le semestre de cours (mars à juillet).

Les laboratoires de recherches sont ouverts à tous les travailleurs français ou étrangers pourvus d'une instruction suffisante et autorisés par le Directeur. Le droit à verser à l'Etablissement est, pour l'usage de ses laboratoires, tous frais compris, de 100 francs par mois.

Il n'est délivré aucun diplôme. Aucune publication scientifique ne peut être faite au nom de l'Etablissement sans l'autorisation du Directeur.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR

Institut Industriel du Nord de la France

17, rue Jeanne-d'Arc.

Directeur : M. NAUDÉ, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Ecole d'enseignement technique supérieur, fondée il y a plus de quarante ans par le Département du Nord et la Ville de Lille, en vue de former des Ingénieurs diplômés pour les principales industries de la région (Mécanique — Chimie — Electricité).

Les Ingénieurs de l'Institut industriel sont demandés aujourd'hui dans la France entière et même à l'étranger.

La direction de l'Institut est confiée à des Ingénieurs de l'Etat sous la haute autorité d'un Conseil d'administration composé de Conseillers généraux et d'industriels de la région, présidé par M. le Préfet du Nord.

Les sciences pures et les langues vivantes sont enseignées par les Professeurs de la Faculté et du Lycée de Lille ; les Cours techniques sont professés par des Ingénieurs de l'Etat et des Ingénieurs attachés à des établissements industriels ; les travaux d'atelier sont dirigés par des Ingénieurs praticiens et des Contremaîtres.

La durée normale des études est de trois ans ; les élèves sont admis à la suite d'examen ; toutefois, les candidats pourvus du diplôme du baccalauréat avec la mention « mathématiques » sont admis de droit en

1^{re} année. Les candidats admissibles à l'Ecole Polytechnique ou à l'Ecole Normale supérieure, section des sciences, et les licenciés ès sciences munis du Certificat de mathématiques générales entrent de droit en 2^e année.

Il existe à l'Institut industriel un Cours préparatoire aux examens d'entrée en 1^{re} année.

Les étrangers sont admis à l'Ecole au même titre que les nationaux et aux mêmes conditions.

Ecole Supérieure de Commerce de Lille

36, rue Nicolas-Leblanc.

Directeur : M. LEMOULT, Professeur à la Faculté des Sciences.

Ecole fondée par la Chambre de Commerce de Lille pour donner aux jeunes gens qui la fréquentent une solide instruction technique en vue de leur préparation aux carrières commerciales.

Les parties fondamentales de l'enseignement sont : le Commerce et la Comptabilité qu'on étudie au point de vue théorique et au point de vue pratique (Bureau commercial); les langues étrangères; et les notions du droit civil, droit commercial, législation fiscale et douanière, législation ouvrière, etc. Des enseignements industriels relatifs aux principales industries de la région du Nord (textiles, brasserie, sucrerie, distillerie, teinture, etc.), permettent aux jeunes gens d'acquérir de solides notions techniques industrielles et de devenir, par la suite, des collaborateurs précieux ou des directeurs instruits pour les entreprises à la fois commerciales et industrielles.

L'admission a lieu après un examen, à moins d'être en possession de certains diplômes comme le baccalauréat. Les étrangers peuvent être admis. Tous les élèves, même étrangers, peuvent obtenir, comme sanction de leurs études, un Diplôme ministériel (il faut une moyenne générale de 65 $\frac{0}{10}$).

Le siège de l'Ecole est à Lille, 36, rue Nicolas Leblanc; y demander les notices concernant l'Ecole.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Lycée Faidherbe de Lille (Garçons)

68, rue des Arts.

Le Lycée Faidherbe est un des établissements d'enseignement secondaire les plus importants de l'Université de France. Il prépare les élèves au baccalauréat de l'enseignement secondaire, ainsi qu'aux

diverses carrières commerciales et industrielles. Il les prépare également aux grandes Ecoles de l'Etat : Ecole Polytechnique, Saint-Cyr, Centrale, Ecole Normale supérieure, Ecole des Mines, des Ponts et Chaussées, etc., etc., à l'Institut Industriel du Nord de la France et à l'Institut Electrotechnique de Lille.

Le Lycée reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. Les prix de pension varient de 700 à 1.100 francs par année scolaire, suivant les classes fréquentées par les élèves.

Les jeunes étrangers, quelle que soit leur nationalité, sont admis à suivre tous les cours du Lycée. Ils sont l'objet de l'affectueuse sollicitude de tous les fonctionnaires de l'établissement. Des cours particuliers de français sont organisés à leur intention.

Le Lycée Faidherbe compte un certain nombre d'élèves belges, anglais, allemands, espagnols, argentins, ottomans et chinois.

Pour tous renseignements, il suffit d'écrire à M. le Proviseur du Lycée Faidherbe, à Lille.

Lycée Fénelon de Lille (Jeunes Filles)

7, rue Jean-sans-Peur.

Procurer aux jeunes filles une instruction solide et une bonne éducation, tel est le but qu'on se propose au Lycée Fénelon.

Après cinq années d'études, de 12 à 17 ans, les jeunes filles obtiennent un Diplôme d'Etudes secondaires. Une sixième année, scindée en plusieurs sections, prépare les jeunes filles au baccalauréat, à l'Ecole Normale supérieure de Sèvres, à l'Ecole Normale de Fontenay.

Le Lycée reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. Les prix de pension varient de 780 à 900 francs par année scolaire, suivant les classes fréquentées par les élèves.

Les étrangères sont admises et placées dans des conditions spéciales qui leur permettent d'étudier surtout la langue française.

L'installation matérielle du Lycée Fénelon répond à toutes les exigences de l'hygiène et même du confort moderne : cour de récréation spacieuse, galeries couvertes, salles de classes et d'études bien aérées et éclairées, décorées avec élégance, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à Madame la Directrice du Lycée Fénelon, à Lille.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

L'École primaire supérieure de garçons (École Franklin) et l'École primaire supérieure de jeunes filles (École Jean Macé)

admettent des élèves de nationalité étrangère avec l'autorisation spéciale de M. le Maire de Lille et de M. le Directeur de l'Enseignement primaire du Nord.

L'École Normale primaire d'Instituteurs,

installée à Douai (sous-préfecture du département du Nord à une demi-heure de Lille par le chemin de fer) peut recevoir, avec l'autorisation de M. le Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, des élèves étrangers; les élèves de troisième année de cette École viennent à Lille pour suivre à la *Faculté des Lettres* des Cours et Conférences qui leur sont spécialement destinés.

Il en est de même de

l'École Normale primaire d'Institutrices de Douai.

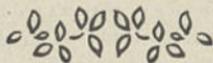


TABLE DES MATIÈRES

LILLE. — Son aspect ; son importance économique ; ses ressources artistiques et intellectuelles, p. 3
Musées, p. 5. — Archives et Bibliothèques, p. 6.

L'UNIVERSITÉ DE LILLE. — Historique ; situation ; services généraux ; œuvres universitaires ; Office des Étudiants étrangers ; Cours spéciaux pour les étrangers ; titres et grades qui leur sont accessibles 7
Conseil de l'Université, p. 9. — Salle des Fêtes universitaires ou Aula, p. 9. — Bibliothèque universitaire, p. 10. — Publications patronnées par l'Université, p. 10. — Société des Amis et Anciens Étudiants de l'Université de Lille, p. 11. — Société d'Extension Universitaire et de Patronage des Étudiants étrangers, p. 11. — Union des Etudiants de l'État, p. 12. — La Maison des Étudiants, p. 13. — Association des Etudiantes de l'Université de Lille, p. 13. — Office des Etudiants étrangers, p. 13. — Cours de français pour les Étudiants étrangers, p. 14. — Titres et grades qui peuvent être décernés aux étrangers par l'Université de Lille, p. 16. — Cours de vacances de Boulogne-sur-mer, p. 17.

ENSEIGNEMENTS DE L'UNIVERSITÉ. — Faculté de Droit, p. 20. — Enseignement, p. 21. — Salles de travail, p. 21-22. — Institut pratique de Droit, p. 23.

Faculté de Médecine et de Pharmacie, p. 23. — Enseignement, p. 24. — Enseignement clinique, p. 25. — Enseignement pharmaceutique, p. 25. — Chirurgie dentaire, p. 26.

Faculté des Sciences, p. 26. — Institut de Mathématiques, p. 27. — Institut de Physique, p. 27. — Institut électrotechnique, p. 27. — Institut de Chimie, p. 29. — Institut des Sciences naturelles, p. 30. — Institut de Botanique, p. 31. — Institut de Zoologie, p. 31. — Musée régional de Zoologie, p. 31. — Laboratoire maritime du Portel, p. 32. — Géologie et Minéralogie, p. 33. — Musée de Géologie et de Minéralogie, p. 33. — Musée houiller, p. 33.

Faculté des Lettres, p. 34. — Enseignement, p. 35. — Institut Pédagogique, p. 35. — Institut d'Histoire de l'Art, p. 36. — Institut de Géographie, p. 36. — Institut de Papyrologie, p. 36. — Laboratoire de Phonétique, p. 37.

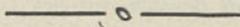
**AUTRES INSTITUTS, ÉCOLES SUPÉRIEURES,
LYCÉES ET COLLÈGES DE LILLE. 38**

Enseignement supérieur : *Institut Pasteur de Lille*, p. 38.

Enseignement technique supérieur : *Institut Industriel du Nord de la France*, p. 39. — *École supérieure de Commerce de Lille*, p. 40.

Enseignement secondaire : *Lycée Faidherbe* (garçons), p. 40.
— *Lycée Fénclon* (jeunes filles), p. 41.

Enseignement primaire supérieur : *École primaire supérieure de garçons*, p. 42. — *École primaire supérieure de jeunes filles*, p. 42. — *Écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices*, à Douai, p. 42.



G. JANNY, Éditeur, 59, Rue Nicolas-Leblanc, Lille.

Étude Générale des Mouvements Vibratoires

Cours professé à l'Université de Lille, par H. OLLIVIER, Maître de Conférences — Mouvements vibratoires. — Vibrations des corps matériels, Acoustique, Vibrations lumineuses et électriques, Radiations. Un volume autographié, 27 × 23, Prix 15 fr.

Leçons de Calcul différentiel et intégral

Professées à l'Institut Industriel du Nord, par M. G. DEMARTRES, professeur d'Analyse supérieure à la Faculté des Sciences de Lille. — Un volume autographié, 27 × 23, Prix 15 fr.

Cours de Minéralogie et Géologie

Professé à l'Institut Industriel du Nord de la France, par M. HALLEZ, professeur à la Faculté des Sciences de Lille. — Un volume autographié, 27 × 23, Prix, 10 fr.

Cours d'Électricité Théorique

Professé à l'Institut Industriel du Nord, par M. R. PAILLOT, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de Lille. — Tome I. Un volume autographié, 27 × 23, Prix 10 fr.

Cours d'Électricité Théorique. Courants alternatifs

Professés à l'Institut Industriel du Nord, par M. R. PAILLOT, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de Lille. — Tome II. Un volume autographié, 27 × 23, Prix 5 fr.

Cours de Chimie Générale

Professé à l'Institut Industriel du Nord de la France, par M. R. PAILLOT, Agrégé des Sciences physiques, Docteur ès-sciences, Maître de Conférences de physique à la Faculté des Sciences de Lille. — Un volume autographié, 27 × 23, Prix 12 fr.

Cours de Chimie Organique

Professé à l'Institut Industriel du Nord de la France, par M. R. PAILLOT, Agrégé des Sciences Physiques, Docteur ès-sciences, Maître de Conférences de Physique à la Faculté des Sciences de Lille. — Un volume autographié, 27 × 23, Prix 14 fr.

Traité de Mécanique Rationnelle

à l'usage des Élèves Ingénieurs, par M. A. PETOT, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille et à l'Institut Industriel du Nord de la France. — Premier Cahier : Révision du Cours d'analyse, Cinématique pure. Un volume autographié de 142 pages, 27 × 23, Prix 6 fr. — Deuxième Cahier : Dynamique et Statique, Prix 4 fr. — Troisième Cahier : Introduction à l'Étude des Machines, Prix 6 fr.

Étude Dynamique des Voitures Automobiles

par A. PEROT, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille. — Tome I : Production du mouvement de locomotion, Rôle du différentiel, Mode d'action des ressorts et des bandages pneumatiques, 1 volume autographié de 207 pages, format 27 × 23, Prix 12 fr. — Tome II : Equilibrage et régularisation du moteur à explosion, Embrayages, Changements de vitesse, Freins, 1 fascicule, 1 volume autographié de 107 pages, format 27 × 23, Prix 7 fr.

Solutions développées des Problèmes d'Analyse et de Mécanique

donnés aux Examens des Certificats d'Études supérieures de Mathématiques générales dans les diverses Facultés, suivies d'exercices à résoudre avec des indications sur les solutions par R. JAVELOR et A. POIRSON, Licenciés ès-sciences mathématiques et ès-sciences physiques. Envoi contre mandat-poste de 5 fr.

Cours de Géométrie théorique et pratique

à l'usage des Élèves des Écoles pratiques d'Industrie, des Écoles professionnelles et des Écoles primaires supérieures, des Cours professionnels, par G. LEROUVRE, Professeur à l'École pratique d'Industrie de Tourcoing; A. POIRSON, Licencié ès-sciences mathématiques et ès-sciences physiques, Professeur à l'École pratique d'Industrie de Lille. — 2^e édition, imprimée et augmentée, Tome I, un volume relié, format 21 × 15, 201 p., 2 fr. 50. — Tome II, 2 fr. 25. — Tomes I et II réunis, 4 fr. 50. **Ouvrage honoré d'une souscription par le Ministre du Commerce. Mention honorable à l'Exposition de Turin 1911.**

Notions de Physique Industrielle

à l'usage des Écoles pratiques d'Industrie, par P. FOURNEL, ancien Élève de la Section Normale Industrielle, licencié ès-sciences physiques, Professeur à l'École pratique d'Industrie de Reims; E. L'HUILLIER, ancien Élève de l'École spéciale des Travaux publics, Professeur à l'École pratique de Commerce et d'Industrie de Clermont-Ferrand, Tome I, 2 fr. 50, Tome II, 2 fr., Tomes I et II, 3 fr. 75.

Traité d'Algèbre

à l'usage des Candidats aux Écoles Nationales d'Arts et Métiers et conforme au programme d'admission du 20 Mai 1910, par C. VALLÉE, Professeur à l'École Nationale des Arts et Métiers de Lille. — Un volume relié, format 21 × 15, 280 pages, Prix 4 fr.

Éléments de Géométrie descriptive

à l'usage des Élèves des Écoles pratiques d'Industrie (2^e et 3^e années), des Écoles primaires supérieures, des apprentis des Écoles et Cours professionnels, par J. FOURQUER, Professeur à l'École pratique de Commerce et d'Industrie de Bordeaux. — Tome I, Notions générales et applications à la modelerie, la forge, l'ajustage, Prix 2 fr. 50. — Tome II, Coupe des pierres, charpente, menuiserie, Prix 2 fr. 50. — Tome III, Chaudronnerie, Zinguerie, Tôlerie, Prix 2 fr. 50.

